



COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 AOÛT 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 29 août à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE-BEAUVOIR (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Georges RAVOIRE, Maire.

Présents : Georges RAVOIRE, Estelle FAURE, Rozenn IRVOAS, Laurent CHAUVEAU, Simone JULIEN, André DURAND, Karine SEYMOUR, André VALETTE, Florence HUC, Hélène ZATKOWSKI, Pascal THIERRY, Laetitia LAPAIX et Laurent CABANAS.

Absents excusés : Serge PINA et Dany DUBOIS.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Estelle FAURE.

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu du conseil municipal du 4 juillet est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan ALAE année scolaire 2016/2017

Madame Caroline CHEVALIER Directrice de l'ALAE présente le bilan très satisfaisant qualitativement et quantitativement de l'ALAE pour l'année scolaire 2016-2017.

- Pour les maternelles : la satisfaction générale a amené à proposer à nouveau des activités aimées par les enfants : modelage, cuisine. De nouvelles activités ont été mises en place comme par exemple :
 - les 3 figures : activité apprise en formation par une ATSEM, permettant un travail sur les émotions et la gestion des conflits entre enfants,
 - récup : activités manuelles avec 100 % recyclage,
 - animaux de la jungle : thème abordé sous divers aspect : la musique, le dessin, les cris, le pelage...
 - Kamishibai : une ATSEM a suivi une formation pour apprendre à mener ce sujet. La bibliothèque de Montlaur a prêté pour la période 5 kamishibais.
 - atelier théâtre avec l'intervention d'un parent d'élève,
 - cirque, décoration de Noël,
 - la tête dans les étoiles,
 - activités manuelles autour de la nature, brico-nature,
 - fresque en playmaïs, maison du monde ...

- Pour les élémentaires : de nouvelles activités ont été proposées comme :
 - décoration de la salle de motricité,
 - rugby en partenariat avec l'ACLB pour la deuxième année consécutive a proposé d'initier les enfants au rugby. Gérald CONTIVAL a été l'intervenant de la saison. Claude BERGES était aussi présent pour motiver les enfants. Tous les enfants se sont vu remettre un diplôme du parfait petit rugbyman ou rugbywoman.
 - jeux de plateaux et de cartes,
 - ateliers cuisine avec l'intervention d'un parent d'élève qui est venu lors de 2 ateliers pour apporter ces compétences de cuisinier et aider les animateurs à la cuisson des préparations,
 - initiation à la couture proposée pour la première fois et très appréciée au vu des effectifs et des retours des enfants, elle sera repropagée pour la période suivante,
 - activités de découverte scientifique et technique,

- volleyball, bricorecyclage ...

Plusieurs projets ont été mis en place :

- les olympiades menées au début de la période,
- la construction d'une sculpture gonflable pour la fête de l'école, élaborée avec les enfants volontaires du midi. Cette création ayant un thème commun entre l'école et l'Alae : le mouvement. Les enfants ont rapidement été attirés par ce projet assez atypique.
- dessine-moi une maison dont le thème était « ma maison de l'espace », 35 enfants ont participé. Chaque année les enfants attendent ce projet comme un rituel qui est élaboré en partenariat avec Mr PONS de l'agence immobilière.
- projet gaspillage : 6 jours de pesées des résidus alimentaires de la cantine ont été effectués (restes des assiettes et non distribué). Les résultats ont été retranscrits par les animatrices du Sicoval aux agents lors de la réunion hebdomadaire. Une sensibilisation auprès des enfants dès la rentrée scolaire sera faite avec l'intervention des animatrices du Sicoval, ce qui permettra d'enchaîner sur l'utilisation d'une mallette pédagogique prêtée par le Sicoval.
- pique-nique : la formule pique-nique a été testée le mardi 4 juillet, une formule prévue par la cuisine centrale de Saint-Orens afin d'apporter quelques festivités à cette fin d'année. Les objectifs étaient la fête, la cohésion et l'entraide. Tous les enfants se sont mélangés (maternelles et élémentaires). Les grands ont pris leur rôle au sérieux, ils ont aidé les petits, ramassé les gourdes de compotes, encouragé les petits à bien manger. Les adultes de l'école ont aussi partagé ce repas avec les enfants et ont pu échanger un moment convivial.

Sur les 5 périodes de l'année, les activités proposées sont diverses et variées. Elles touchent le domaine sportif, d'expression, scientifique et culturel. Il y a peu d'activités scientifiques au niveau des maternelles car ce domaine nécessite souvent une démarche expérimentale dans sa mise en œuvre. L'autonomie de l'enfant, du groupe ainsi que les taux d'encadrement ne permettent pas de mener cette animation en début d'année. Par la suite, l'expérimental a été abordé dans l'objectif de favoriser l'autonomie des enfants mais pas sur les activités scientifiques.

Concernant la cantine, la première partie de l'année a été difficile pour harmoniser les pratiques de l'équipe sur le temps du midi. En effet, cette année il y a eu presque 10 maternelles supplémentaires sur le temps du repas, ce qui a modifié le fonctionnement. Des conflits ont éclaté et ont nécessité des réunions de réajustement. La fin de l'année s'est déroulée dans une ambiance plus cordiale et agréable pour l'ensemble de l'équipe.

Concernant le bruit, la mise en place des paravents antibruit a été décidée. Ceux-ci s'avèrent totalement inefficaces contre le bruit mais ils permettent de créer des espaces propices aux différentes tranches d'âges.

Un « feu rouge anti bruit » testé pendant 4 jours a permis de constater 3 étapes : les enfants découvrent et jouent avec le feu (poussent des cris), puis les enfants sont plus calmes car la sirène est désagréable, enfin les enfants passent au-delà du bruit de la sirène et en font abstraction donc provoquent plus de bruit dans la cantine.

De façon générale, les activités proposées le midi sont très appréciées. Le projet « aide sieste » a été reconduit permettant aux élémentaires volontaires d'accompagner les ATSEM pour le coucher des maternelles. Cette année une charte de l'accompagnateur a été créée afin d'expliquer la mission des accompagnateurs. Une fois de plus, ce projet a un fort succès.

Une réflexion avec les agents a été mise en place concernant l'accueil du matin. La sécurité, le rythme biologique des enfants ont été les points clés de cette réflexion. Deux actions ont été mises en place :

- un réaménagement de la salle de motricité en créant des espaces de vie,
- la réorganisation des tâches pour les agents du matin.

Un partenariat plus actif se fera avec l'APE qui est une entité très mobilisée et indispensable auprès des enfants.

Pour clôturer l'exposé du bilan de l'ALAE, Madame CHEVALIER tient à remercier les parents qui ont répondu aux divers appels aux dons, les intervenants pour leurs implications auprès des enfants, la mairie pour le soutien dans les divers projets et l'ensemble de l'équipe pour leur motivation, leur sérieux et leur dynamisme. Mais elle tient à faire remarquer que la mairie n'a pas souhaité faire suivre les formations obligatoires aux agents de l'ALAE, sur la première partie de l'année en tout cas.

Arrivée de Simone JULIEN à 19h30.

3. Décision modification suite à l'affectation des résultats 2016

Monsieur le Maire explique aux conseillers que le dernier exercice financier faisait apparaître un solde positif de 118 139 € réparti en 50 000 € en investissement et 68 139 € conservés en fonctionnement.

Cette dernière somme avait été inscrite pour 38 139 € en excédent de fonctionnement et le reste 30 000 € en dépenses imprévues. Selon la trésorière, cette écriture n'est pas conforme. Il convient d'affecter la totalité en excédent pour ensuite, éventuellement, inscrire une partie en dépenses imprévues ou autres lignes pour rééquilibrer le Budget Primitif.

Il est proposé de transférer 30 000 € de l'excédent de fonctionnement reporté sur l'article 615232 « réseaux » pour 20 000 € et sur l'article 6411 « personnel titulaire » pour 10 000 €.

Le conseil municipal approuve cette décision modificative à l'unanimité.

4. Délibération pour le changement de grade d'un agent de la commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent a demandé son avance de grade à l'ancienneté. Il rappelle que trois avancements de grade sont possibles : au choix, par tableau d'avancement après examen professionnel et par voie de concours professionnel.

Cet agent remplit les conditions nécessaires pour être promu au grade supérieur d'adjoint technique principal de 2ème classe. La délibération du conseil municipal du 15 décembre 2015 fixe le taux de promotion au grade d'adjoint technique de 1ère classe à 100 %, l'agent peut donc être promu. Monsieur le Maire précise que la CAP a émis un avis favorable à cet avancement lors de la séance du 21 juin 2017. Monsieur le Maire demande aux élus d'émettre un avis à la création du poste.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'avancement de grade pour l'agent.

5. Délibération sur les tarifs de la cantine

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Saint-Orens souhaite majorer les tarifs des repas à partir du 1er septembre 2017. Ceux-ci passent à 3,76 € pour les repas primaire au lieu de 3,68 € et 5,34 € pour les repas « type régime ». Cette revalorisation correspond à l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur les 12 derniers mois, aux investissements en matériel et à l'augmentation significative du coût des matières premières.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que cette hausse des tarifs implique de signer un dix-septième avenant à la convention qui lie la cantine centrale et la commune de Labastide-Beauvoir depuis le 21 juillet 1997.

Monsieur le Maire propose d'accepter ces tarifs, de passer commande de repas primaires pour tous les élèves et en parallèle d'augmenter de 10 centimes le prix du repas cantine pour tous les QF.

Après discussion le conseil municipal propose d'augmenter le prix du repas cantine de 8 centimes.

Tarif proposé :

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5
Repas cantine et repas régime	2.96€	3.16€	3.36€	3.56€	3.76€

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

6. Discussion sur les futures réunions publiques (voisins vigilants)

Monsieur le Maire explique aux conseillers que parmi les points du programme mis en évidence par le bilan de mi-mandat, un point n'a pas été évoqué, à savoir la sécurité avec le dispositif type « voisins vigilants ». Il propose de

renvoyer ce sujet à un prochain conseil pour avoir plus d'informations sur les procédures de création avant de définir une date de réunion publique.

7. Informations sur les avancées des travaux programmés

Monsieur le Maire informe les conseillers des dates de réalisation pour les deux projets d'investissements de 2017 :

- Pour la réfection de la salle municipale la Halle aux grains : les travaux de rénovation des vitrages se feront le 4 et 5 septembre et les travaux d'isolation commenceront le 18 septembre pour une durée de 3 semaines.
- Le commencement des travaux de réfection de la toiture sur les locaux du club de rugby doivent commencer courant le mois d'octobre. Pour l'assainissement les devis pour le raccordement au collectif est acceptés et a été envoyés à l'entreprise NEROCAN.

8. Informations communales

- Vivre ensemble :
 - Le forum des associations : Malgré l'absence de quelques associations, la journée a été très satisfaisante.
- Communication :
 - Une demande de plan du village complet a été formulée par les commerçants. Les services géographiques du Sicoval ne fait plus ce service. Monsieur le maire informe les conseillers qu' une étude est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22h45.